

CONSÉCRATION
DE L'ÉGLISE DE FIZE-FONTAINE
EN 1773.

L'érudit auteur de *Liège à travers les âges* avait fait don à notre Musée diocésain d'un étui en plomb ayant contenu des reliques, et qu'il disait provenir de l'église Sainte-Marie-Madeleine en notre ville. Cet étui cylindrique, muni d'un couvercle, mesure environ 0 m. 062 de hauteur ; son diamètre est à peu près égal.

Il renferme un gobelet en verre blanc de forme tronconique irrégulière dans lequel les reliques avaient été déposées.

Entre les parois de verre et celles de l'étui, a pris place une bande de parchemin de 0 m. 18 de longueur et haute de 0 m. 055, portant le texte manuscrit suivant : « M. DCC. LXXIII die 21^o mensis octobris, ego Carolus episcopus Amyzonensis consecravi ecclesiam et altare hoc in honorem sancti Lamberti, et reliquias sanctarum martyrum Jucundae et Maximae in eo inclusi, et singulis Christi fidelibus, hodie, unum annum, et in die anniversario consecrationis hujusmodi, ipsam visitantibus, quadraginta dies de vera indulgentia, in forma ecclesiae consueta, concessi. » Cette mention de la consécration d'une église en l'honneur de saint Lambert, ne cadrerait nullement avec l'indication de la provenance fournie par notre regretté confrère.

Les recherches de Dom Berlière sur l'activité des évêques auxiliaires de Liège devaient me fournir la solution de ce petit problème (1).

Le 21 octobre 1773, Charles-Alexandre d'Arberg, évêque d'Amyzon, procédait, d'après les notes tenues par son secrétaire, à la consécration de l'église de Fize-Fontaine, en l'honneur de saint Lambert.

La provenance de notre « capsula » est ainsi marquée. C'est dans le maître autel de l'église de Fize-Fontaine qu'elle avait été placée.

(1) *Les évêques auxiliaires de Liège*, p. 178.

Quant à l'origine de la méprise de Gobert, il n'est point difficile de l'imaginer.

Celui-ci, dans les lignes consacrées à l'église de la Madeleine, fait mention de trois étuis en plomb, ornements ceux-là, qui furent découverts, en 1857, lors de la démolition d'une maison de la rue du Stockis, et au sujet desquels Gobert possédait une note manuscrite rédigée par Ulysse Capitaine (1).

Une confusion se sera produite dans son esprit entre ces étuis, qu'il croyait à tort d'ailleurs provenir de l'église de la Madeleine, et celui dont il a enrichi nos collections.

J. B.

NOTE SUR L'INTRODUCTION A LIÈGE
DE L'INDUSTRIE DU VERRE CRISTALLIN.

Les circonstances qui ont entouré les débuts de la fabrication, à Liège, du verre à l'italienne, vers 1568, ont toujours suscité un vif intérêt. L'établissement de cette nouvelle branche d'industrie fut contrarié non seulement par les mesures douanières du gouvernement des Pays-Bas espagnols (2) et par les difficultés financières, mais aussi par des questions de rivalités locales. On verra, par l'acte publié ci-après, que les verriers étrangers qui, en 1570, tentèrent d'installer leurs fours à Liège furent, ainsi que leurs ouvriers, l'objet de sévices et de menaces ; ils réclamèrent la protection du prince et de la souveraine justice. L'attitude agressive des incriminés provenait, sans doute, de ce qu'étant au service d'un autre verrier, ils avaient intérêt à faire échouer les projets des nouveaux venus, mais peut-être s'agissait-il simplement de créanciers réclamant leur dû avec trop de vivacité.

Sous le nom de Joseph Kasselier, l'un des bénéficiaires de

(1) *Liège à travers les âges*, t. IV, p. 4, note 2.

(2) La situation se compliquait du fait que les Liégeois étaient, pour l'approvisionnement en soude servant à la fabrication du verre cristallin, tributaires de l'étranger. Le 18 octobre 1575, Jean del Cloche, marchand, bourgeois de Liège, garantit le paiement d'une quantité importante de ce carbonate achetée par lui à Jacques Spinola, marchand génois résidant à Anvers (*Echevins de Liège*, obligations, greffe Bernimolin, 1575-1576, fol. 15).